

Le futur, responsable

Notre démarche intégrant les enjeux Environnementaux,
Sociaux et de Gouvernance (ESG)

2025

01

PROGRÈS

**Faire progresser
la performance
environnementale
du patrimoine
existant**

P. 10

03

ÉPARGNANTS ET PARTENAIRES

**Travailler pour nos
clients et avec nos
partenaires
au quotidien**

P. 26

05

**Les fonds de Sofidy
labellisés ISR**

P. 40

02

PROXIMITÉ

**Développer
l'immobilier
de proximité
et contribuer
au développement
économique local**

P. 20

04

GOUVERNANCE

**Une organisation
permettant d'atteindre
les objectifs fixés**

P. 32

06

**Une démarche de
développement
durable pour 100 %
des fonds Sofidy**

P. 44

Édito



LE FUTUR, RESPONSABLE

Premier acteur indépendant sur le marché des SCPI, Sofidy est un gestionnaire de référence dans le paysage de la gestion d'actifs immobiliers, et un acteur majeur du commerce de proximité en France et en Europe.

L'immobilier est un secteur à forte empreinte environnementale du fait des consommations énergétiques liées à la construction et à l'exploitation des bâtiments. Par ailleurs, l'accès aux services essentiels et le bien-être des occupants sont des enjeux au cœur des préoccupations de la ville durable.

En tant que leader de l'épargne immobilière, nous sommes convaincus que construire un futur pérenne relève aussi de notre responsabilité. Sofidy prend en compte les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la conduite de ses activités, et considère qu'intégrer ces sujets contribue à obtenir une performance durable à long terme. Ces facteurs constituent en outre des sources d'opportunités en matière d'investissement.

Nous agissons au quotidien pour réduire l'impact environnemental des actifs composant nos fonds, dans une démarche d'amélioration continue. Nous souhaitons par ailleurs investir dans l'immobilier utile et adapté à des usages responsables : continuer à investir dans les commerces de proximité, de manière à favoriser le dynamisme des centres urbains, favoriser l'accès à des logements et des services accessibles simplement au plus grand nombre, ou encore adapter les bureaux et espaces de travail aux mutations en cours. Nous contribuons ainsi à transformer positivement des bâtiments, et à développer la ville de demain.

Dans un souci de transparence auprès de nos épargnants, nous avons formalisé notre démarche de développement durable et nos engagements Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance à horizon 2030 au sein de ce document. Cette démarche se décline à l'échelle de la société de gestion, ainsi qu'à l'ensemble de nos fonds, et des actifs qui les composent.

Flora ALTER,
Directrice ESG

UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE À LA STRATÉGIE ESG DE TIKEHAU CAPITAL

Sofidy est l'une des principales filiales du groupe Tikehau Capital, acteur mondial majeur de la gestion d'actifs alternatifs.

Sofidy intègre ainsi l'approche de développement durable du Groupe dans ses stratégies d'investissement, et construit sa démarche ESG dans une dynamique forte

initiée en 2014. Celle-ci est guidée par la volonté d'investir dans des solutions innovantes qui permettent de soutenir l'économie réelle, et d'accélérer les changements positifs nécessaires pour l'économie et la société de manière générale.

UN ENGAGEMENT DE LONG TERME AU SEIN DU GROUPE TIKEHAU CAPITAL

2025
2024

Obtention du label ISR immobilier pour le fonds SOFIDYNAMIC

Publication de la stratégie ESG des activités immobilières du groupe Tikehau Capital

Poursuite du travail de déploiement des actions sur les actifs (énergie, climat, biodiversité...)



2023
2022

Obtention du label ISR Immobilier pour les fonds SOFIDY PIERRE EUROPE et SOLIVING

1^{er} bilan carbone réalisé sur l'ensemble du patrimoine immobilier et validation de la trajectoire de décarbonation NZAM



The Net Zero Asset Managers initiative

2021
2020

Publication de la Charte ESG

Obtention du label ISR Immobilier pour le fonds SOFIDY EUROPE INVEST

Obtention d'un A+ pour le module stratégie et gouvernance de l'UN PRI



A+ PRI

2019
2018

Sofidy devient filiale du groupe Tikehau Capital

Application de la politique d'investissement responsable du Groupe

Premier bilan carbone du groupe Tikehau Capital



2017
2014

Équipe ESG dédiée

Premier rapport de développement durable publié

Tikehau Capital est signataire des Principes de l'Investissement Responsable (UN PRI)



Sofidy / Groupe Tikehau Capital





ADHÉSIONS AUX ORGANISATIONS ET AUX STANDARDS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Pour prendre en compte les enjeux ESG nationaux, internationaux et spécifiques à son secteur d'activité, Sofidy adhère à des organisations et des standards.

Cela lui permet d'être à l'écoute des tendances de fond sur ces sujets, d'anticiper les attentes des pouvoirs publics et de la société, et d'ajuster sa stratégie.

SOFIDY ADHÈRE AUX ORGANISATIONS ET AUX STANDARDS SUIVANTS

Le groupe Tikehau Capital est signataire des Principes de l'Investissement Responsable (UN PRI) depuis 2014, et s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue. En 2024, Tikehau Capital a reçu 4/5 étoiles pour son module stratégie et gouvernance ESG et 4/5 étoiles pour son module immobilier.	<i>Signatory of</i>  PRI Principles for Responsible Investment
Le groupe Tikehau Capital est engagé de manière proactive dans l'application de recommandations de standards internationaux tels que la TCFD et les Objectifs de Développement Durable, le Pacte Mondial des Nations Unies.	 TCFD TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES  OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Sofidy est membre de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), l'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable, et participe à des groupes de travail sur les sujets environnementaux appliqués à l'immobilier.	 OID Penser l'immobilier responsable
Le Groupe Tikehau Capital est signataire de la Net Zero Asset Manager Initiative, initiative internationale proposant un cadre aux entreprises pour définir une trajectoire de décarbonation compatible avec l'Accord de Paris.	The Net Zero Asset Managers initiative
Sofidy est un membre de l'ASPIM et participe de manière active à la promotion des meilleures pratiques sectorielles en matière d'intégration ESG.	 ASPIM ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PLACEMENT IMMOBILIER
Sofidy est un membre de la Fédération des Entreprises Immobilières (FEI), et participe à sa commission de développement durable.	 F E I
Sofidy est membre de l'Association Française de la Gestion financière, et participe à commission investissement responsable.	 AFG

APPROCHE DE SOFIDY EN TANT QU'INVESTISSEUR RESPONSABLE

L'approche ESG de Sofidy repose sur deux mécanismes principaux :

1

L'intégration des enjeux environnementaux à travers une démarche « Best-in-progress ».

Sofidy gère à fin 2024 plus de 5 400 actifs immobiliers en France et en Europe, représentant environ 2 900 000 m².

Le secteur immobilier impacte fortement l'environnement, et se renouvelle lentement. C'est pourquoi, la priorité de Sofidy est d'améliorer l'empreinte environnementale des bâtiments existants dont elle assure la gestion : réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau, des déchets, recours à des sources d'énergie renouvelables ou encore préservation de la biodiversité. Il s'agit d'une démarche de progrès continu.

2

L'intégration des enjeux sociaux à travers une stratégie d'investissement responsable et à impact positif pour la société.

Sofidy investit massivement dans le commerce de proximité depuis presque 40 ans, et ses fonds détiennent à fin 2024 environ 1 500 commerces de centre-ville.

Investir dans des commerces de proximité favorise la cohésion sociale. En effet, ce type d'actifs est en capacité de soutenir les commerçants et produits locaux, majoritairement indépendants. Ils sont situés dans des centres urbains et à proximité des réseaux de transports en commun, de la même façon que la majorité des actifs de bureaux et résidentiels gérés par Sofidy. Cela permet une dynamique sociale au sein des centres-villes, avec une majorité de clients pouvant s'y rendre à pied ou via des mobilités douces, depuis leur domicile ou leur lieu de travail. Ils s'inscrivent dans le concept de ville du quart d'heure, en constituant une offre de service locale, répondant à des besoins essentiels comme se nourrir, travailler, ou encore se soigner.

Cette double ambition est réalisable en travaillant avec les clients et les partenaires de la société de gestion, au quotidien. Par ailleurs, une gouvernance et une organisation solides sont indispensables pour assurer la bonne marche de cette stratégie.

Par ailleurs, en 2024, le groupe Tikehau Capital a élaboré une stratégie ESG commune à toutes les filiales et activités immobilières du groupe. Celle-ci est disponible ici :

CLIQUEZ ICI



Piliers de la démarche ESG de Sofidy

1

Progrès

Faire progresser la performance environnementale du patrimoine existant

- 100 % des actifs font l'objet d'un suivi des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre¹
- 100 % des actifs analysés selon les risques liés au changement climatique
- Stratégie en matière de biodiversité et plans d'action définis sur la plupart des fonds

2

Proximité

Développer l'immobilier de proximité et contribuer au développement économique local

- Environ 1500 commerces de centre-ville gérés
- Plus de 95 % des actifs de Sofidy situés à moins de 500 mètres d'un réseau de transport en commun

3

Épargnants & Partenaires

Travailler pour nos clients et avec nos partenaires au quotidien

- 4 fonds labellisés ISR
- 100 % des fonds avec une démarche de développement durable
- Éco-guide et annexe environnementale transmis aux locataires pour 100 % des actifs nouvellement acquis

4

Gouvernance

Une organisation permettant d'atteindre les objectifs fixés

- 1 comité ESG mensuel, comprenant la Direction Générale de Sofidy
- 100 % des collaborateurs formés en continu aux sujets ESG
- 100 % des nouveaux investissements analysés selon des critères ESG

1. Données réelles ou estimées.



01

PROGRÈS

Faire progresser la performance environnementale du patrimoine existant

En France et dans le reste de l'Europe, les réglementations environnementales sont de plus en plus exigeantes. Sofidy souhaite anticiper ces évolutions réglementaires, et aller au-delà de celles-ci lorsque cela est possible.

La société de gestion a mis en place une démarche « Best-In-Progress » sur les bâtiments détenus par ses fonds gérés. Celle-ci vise une amélioration continue des pratiques et une progression de la performance environnementale du patrimoine existant.



Sofidy déploie au quotidien une stratégie de gestion qui prend en compte de manière simultanée les objectifs financiers et la performance extra-financière. En tant qu'experts et acteurs de l'épargne immobilière, nos équipes sont convaincues qu'une démarche engagée et de long terme en matière d'amélioration de la qualité des bâtiments, notamment sur les aspects environnementaux, est synonyme de performance durable.

Jérôme GRUMLER, Directeur Général Délégué



100 %

des actifs font l'objet d'un suivi des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre (données réelles ou estimées).

100 %

des actifs du patrimoine font l'objet d'une analyse des risques climatiques à l'investissement, puis de manière annuelle.

100 %

des actifs prioritaires (plus de 1000 m² ou DPE F/G) sont dotés d'un plan d'amélioration de la performance énergétique et carbone.

1. Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments

Suivi des consommations et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments

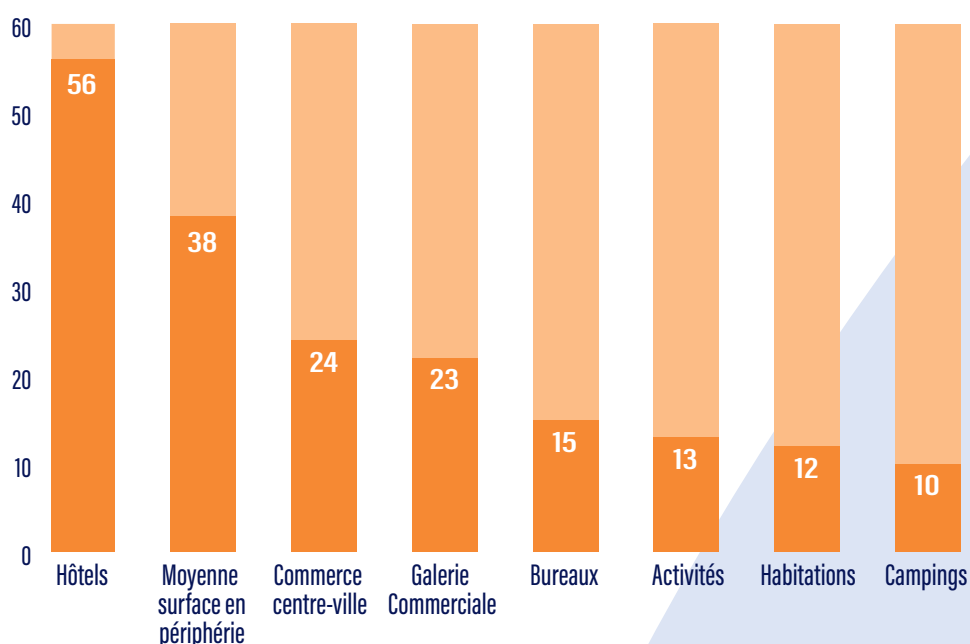
Sofidy suit les consommations énergétiques de 100 % de ses bâtiments de plus de 1000 m², en collectant en priorité les consommations des surfaces qu'elle gère directement, et en étendant cette collecte aux consommations des locataires lorsque ceux-ci donnent leur accord. En cas d'impossibilité de collecte directe, les données sont estimées en utilisant un outil développé par un expert en immobilier durable.

Les émissions de gaz à effet de serre associées à ces consommations sont également suivies annuellement. Le Bilan Carbone réalisé en 2025 indique que sur l'année

2024, les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine (scopes 1, 2 et 3) représentaient **64 000 tCO₂eq** et **24,4 kgCO₂eq/m² en moyenne**.

Ce calcul a été réalisé par la société Deepki, via des données collectées sur 17% des consommations énergétiques, et estimées pour les 83% restantes. Ces estimations sont liées en grande majorité aux données de consommations des locataires auxquelles la société de gestion n'a pas accès. Le déploiement de comité vert avec les utilisateurs, et l'utilisation des baux verts permettra d'augmenter la part de données réelles.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR TYPOLOGIE D'ACTIFS (EN KG CO₂e/M²)



Source : Bilan Carbone réalisé en 2025, sur les actifs gérés par Sofidy.

Les différences d'émissions par typologie d'actifs peuvent s'expliquer par la localisation des actifs, ou encore les caractéristiques énergétiques des bâtiments concernés. Par exemple, la plupart des hôtels gérés par Sofidy sont situés en Allemagne, Belgique et Italie, où le mix énergétique est plus carboné qu'en France, ce qui explique les

émissions importantes sur cette classe d'actifs. Par ailleurs, 24% de nos galeries commerciales (GCC) 8% de nos commerces (CCV+MSP) sont situés aux Pays-Bas, où le mix énergétique est 8 fois plus carboné que celui de la France.

2. Les scopes 1 et 2 correspondent aux émissions de gaz à effet de serre produites par l'énergie consommée sur les surfaces des bâtiments directement gérées par Sofidy ou ses asset/property manager (en particulier les parties communes). Le scope 3 correspond aux émissions de gaz à effet de serre produites par l'énergie consommée sur les surfaces locatives des bâtiments gérés.

Réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre

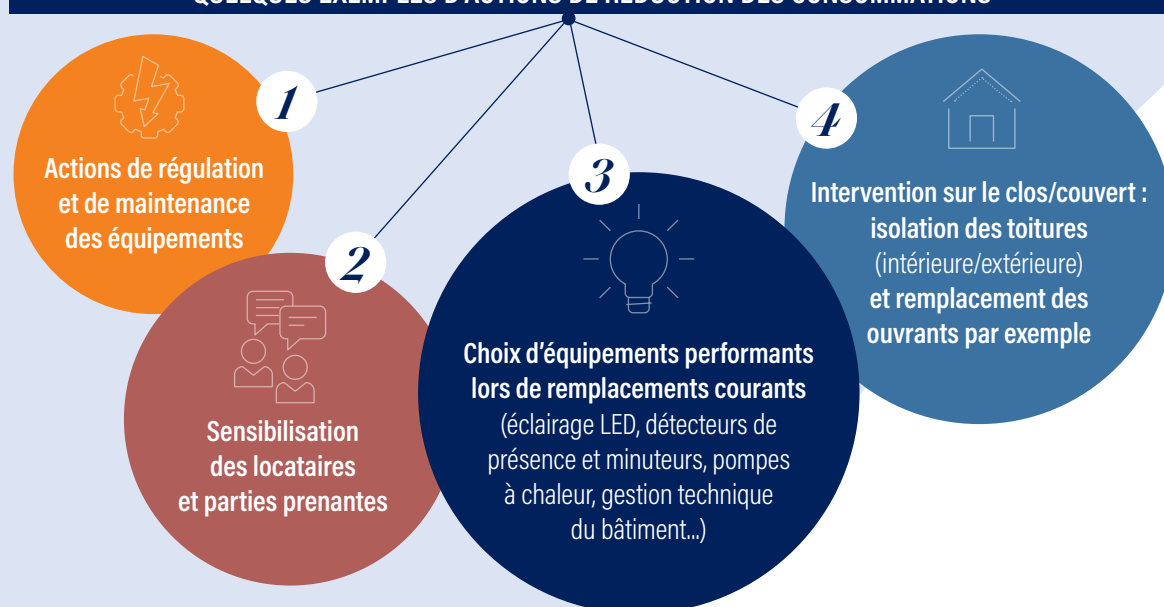
Le monitoring décrit ci-dessus permet d'agir concrètement pour réduire les consommations des bâtiments, et de suivre l'effet des actions mises en place, notamment en identifiant des situations anormales ou nécessitant un pilotage et une correction de l'exploitation.

Sofidy travaille depuis plusieurs années avec des bureaux d'études spécialisés pour identifier, programmer et déployer des plans d'actions de réduction sur les actifs gérés par la société. Chacun des bâtiments concernés est visité, ses caractéristiques techniques et ses consommations sont analysées en fonction des usages pour déterminer leur performance et identifier les axes d'amélioration.

Ainsi, un échantillon significatif d'audits énergétiques a été réalisé depuis 2022 (représentant 801000 m²), permettant de disposer de plans d'actions pertinents pour chacune des catégories d'actifs composant le patrimoine (bâtiments de bureaux, commerces de pieds d'immeuble, galeries commerciales, logements...).

L'intégration de plans d'actions d'amélioration des performances énergétiques et carbone sont appliquées en priorité à tous les actifs de plus de 1000 m², même ceux situés à l'étranger, et aux actifs disposants d'un DPE F ou G. La société de gestion va ainsi plus loin que l'obligation réglementaire du Décret Tertiaire.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS



Par ailleurs, le groupe Tikehau Capital est signataire de la *Net Zero Asset Manager Initiative*, initiative internationale proposant un cadre aux entreprises pour définir une trajectoire de décarbonation compatible avec l'Accord de Paris.

Pour les actifs immobiliers sous gestion, l'ambition est d'aligner les bâtiments tertiaires français de plus de 1000 m² avec les trajectoires du CRREM³ à horizon 2030. Cet objectif pourra être revu à la hausse à moyen terme.



The Net Zero Asset Managers initiative

3. Le CRREM (Carbon Risk Real Estate Monitor) est un outil qui définit les trajectoires de décarbonisation pour le secteur de l'immobilier. Il vise un scénario de limitation du réchauffement climatique à 1,5 voire 2°C maximum pour chaque pays et type de bâtiment.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Suivre les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des actifs (données réelles ou estimées), et augmenter la part de données réelles	100 % des actifs en gestion
Définir des plans de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Actifs de plus de 1000 m ² et actifs disposants d'un DPE F ou G
Travailler sur une trajectoire de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES associées à l'horizon 2030 : - Atteindre les objectifs DEET ⁴ tels que définis par la réglementation française ou ; - Être aligné sur une trajectoire de décarbonation reconnue (type CRREM) ou ; - Avoir un plan d'action permettant l'atteinte de cet objectif 2030.	Actifs de plus de 1000 m ² de 9 fonds
Étudier la possibilité d'acheter de l'électricité d'origine renouvelable sur la part des consommations énergétiques sur lesquelles Sofidy est décisionnaire	Actifs de plus de 1000 m ² de 9 fonds
Avoir 35 % minimum du patrimoine chauffé à l'électricité ou au chauffage urbain (c'est-à-dire sans énergie fossile), sur les équipements de chauffage individuels accessibles, à horizon 2030, ou d'avoir un plan d'action définissant les moyens de remplacement de ces équipements	Actifs du fonds résidentiel Sofiprime

4. Le Dispositif Éco Énergie Tertiaire, ou Décret Tertiaire, est une réglementation française applicable à tous les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m². Ces derniers ont l'obligation de reporter leurs consommations énergétiques annuelles, et de les réduire de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040, puis 60 % d'ici 2050.

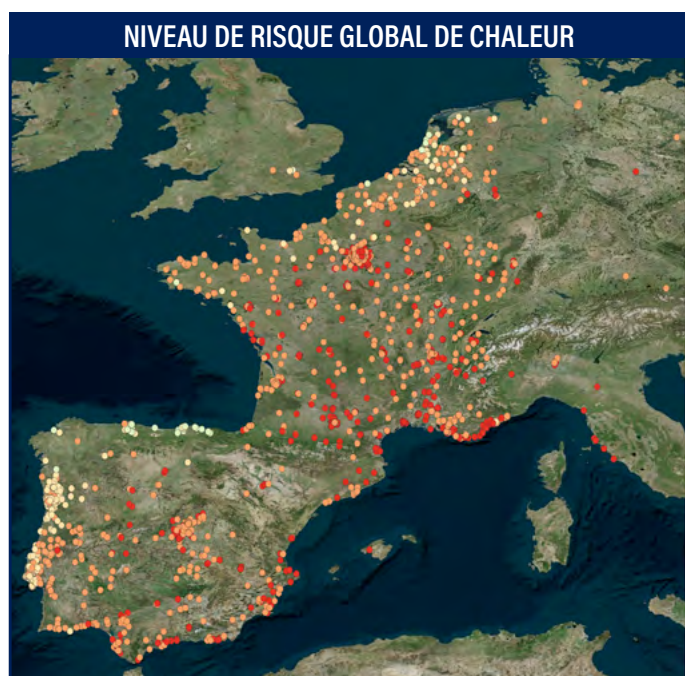
2. Analyser les risques climatiques pour améliorer la résilience des bâtiments

Face au dérèglement climatique, il est indispensable d'adapter son parc immobilier afin qu'il résiste aux aléas climatiques de plus en plus fréquents : vagues de chaleur, inondations, sécheresses... Pour cela, une analyse des risques climatiques est réalisée sur chacun des actifs à l'acquisition, et annuellement pour l'ensemble des actifs gérés par Sofidy.

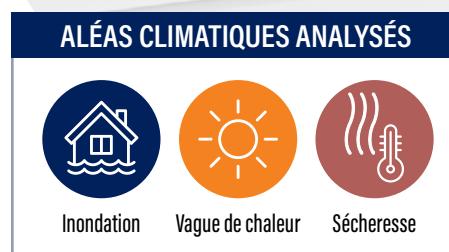
En 2024, Sofidy et le groupe Tikehau Capital ont lancé une mission avec un cabinet de conseil spécialisé pour renforcer leur approche sur les risques climatiques physiques impactant les actifs immobiliers.

L'analyse qui portait précédemment uniquement sur l'exposition des actifs aux risques physiques climatiques a été renforcée en y intégrant la notion de vulnérabilité des actifs à ces risques. Ce travail permet de mieux identifier les actifs prioritaires.

En 2025, Sofidy et Tikehau Capital poursuivent ce travail, en définissant des plans d'adaptation, ce qui permettra à terme d'améliorer la résilience du parc immobilier détenu par les fonds.



Niveau de risque global de chaleur pour les actifs immobiliers de Tikehau Capital



ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Maintenir une analyse annuelle des risques climatiques sur les actifs du patrimoine	100 % des actifs en gestion
Maintenir une analyse systématique des risques climatiques en phase d'investissement	100 % des actifs à l'investissement
Définir des plans d'action d'adaptation sur les actifs du patrimoine	Actifs prioritaires

3. Préserver la biodiversité sur et autour des sites

Sofidy veille à prendre en compte les impacts de sa stratégie d'investissement sur les risques liés à la perte de biodiversité, notamment lors des phases d'acquisition et de gestion d'actifs immobiliers principalement situés en centre-ville.

Étant donné son activité de gestionnaire d'actifs existants, Sofidy artificialise très peu les sols, et contribue à limiter l'étalement urbain et l'atteinte de l'objectif de zéro artificialisation nette voulue par le gouvernement français à horizon 2050.

Le Groupe Tikehau Capital a développé une stratégie biodiversité pour ses activités immobilières. Cette stratégie permet aux équipes opérationnelles de mettre en œuvre des actions concrètes favorisant la biodiversité sur et autour des actifs immobiliers. L'élaboration de cette stratégie s'est appuyée sur un diagnostic écologique des actifs en portefeuille afin d'identifier les sites à enjeu prioritaire (à proximité de zones naturelles sensibles par exemple).

Les grands objectifs ont été définis avec la création d'une « Charte Biodiversité », qui s'applique notamment aux activités de Sofidy et de ses fonds.

Pour aller plus loin, un outil générateur de plan d'action pour la biodiversité a été créé afin d'identifier les actions pertinentes pouvant être mises en œuvre

sur chaque type d'actif du portefeuille. Cet outil couvre les bâtiments en exploitation ainsi que ceux en construction ou en rénovation. Ces plans d'action biodiversité seront déployés sur les actifs prioritaires de Sofidy, pour mettre en œuvre des actions adaptées à chaque site.



ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Limitier au maximum l'artificialisation des sols et l'étalement urbain en investissant dans des bâtiments existants	100% des actifs en gestion
Maintenir les engagements de la charte biodiversité	Société de gestion
Déployer les plans d'action biodiversité sur les actifs du patrimoine	Actifs de plus de 1000 m ² de 9 fonds et tous les actifs détenus par les fonds labellisés ISR

4. Travailler à l'amélioration du tri des déchets et aux économies d'eau

Sofidy incite les locataires de ses actifs à améliorer le tri des déchets et à limiter les consommations d'eau.

À cet effet, des éco-guides leur sont transmis, et des équipements spécifiques sont installés lorsque cela est possible.

Sofidy déploie la solution iQspot sur des actifs prioritaires de certains fonds du portefeuille. Des capteurs connectés

ont été installés sur site afin de collecter les consommations d'eau, souvent difficiles à obtenir pour les actifs en copropriété. Ces capteurs permettent de suivre les consommations réelles, de détecter les fuites d'eau et d'identifier les actifs prioritaires sur lesquels des actions de réduction des consommations doivent être mises en œuvre.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Limiter les consommations d'eau, en mettant en place des équipements hydro-économes	Fonds labellisés en priorité
Sensibiliser les locataires à la gestion de déchets et aux économies d'eau	100% des actifs en gestion

5. Profiter des projets de restructuration des bâtiments pour mettre en place les meilleurs standards environnementaux

Lors des projets de rénovation ou de restructuration importantes de bâtiments, Sofidy s'efforce à réduire leur empreinte carbone, les rendre attrayants pour les usagers et mieux adaptés aux nouveaux modes de vie, de travail et de consommation.

Pour cela, la société de gestion s'adosse à des labels ou certifications environnementales comme :

- Le HQE (label Haute Qualité Environnementale visant à matérialiser les performances durables des bâtiments tertiaires) ;
- Le BREEAM (BRE Environmental Assessment Method, une méthode d'évaluation du comportement environnemental des bâtiments développés par le Building Research Establishment) ;
- Le LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) ;

- Ou encore des labels attestant de la performance énergétique des bâtiments.

L'accompagnement par un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé permet de déterminer le standard et les critères environnementaux les plus adaptés à chaque projet.

Autant que possible lors des travaux, la structure du bâtiment est conservée et l'utilisation de matériaux de réemploi ou biosourcés est favorisée, pour limiter l'utilisation de matériaux de construction neufs à fort impact environnemental.

Sofidy s'engage également à déployer ses meilleurs efforts pour aligner les projets et les actifs exemplaires sur les critères de taxonomie de l'UE, en travaillant avec des consultants spécialisés.



Par ailleurs, pendant les travaux de restructuration ou de rénovation, des chartes travaux sont mises en place avec les prestataires, pour notamment :

- Prévenir les risques liés à la santé du personnel ;
- Sensibiliser les acteurs au respect de l'environnement ;
- Optimiser les consommations d'eau et d'énergie et la valorisation des déchets ;
- Limiter les pollutions et nuisances causées aux riverains et au milieu environnant ;
- Préserver la biodiversité, tant dans la conception des bâtiments que dans la gestion du chantier.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé en environnement, et rechercher une certification environnementale et une performance énergétique ambitieuse	Projets de restructuration à partir de 5 000 m ²
Conserver les structures des bâtiments existants et favoriser l'économie circulaire et les matériaux biosourcés pour limiter l'impact environnemental de la construction	Projets de restructuration dès que possible
Diffuser la documentation cadre et stratégique aux prestataires (charte chantier, charte biodiversité...)	Travaux dont le montant dépasse 500 000 €



La réduction de l'empreinte carbone passe avant tout par une réduction des consommations d'énergie.

Les locataires, le bailleur et le mainteneur peuvent ensemble engager des démarches pour réduire l'impact carbone et les consommations d'un immeuble sans pour autant impacter le service et le confort ; bien souvent les premiers résultats sont très rapides à obtenir par des démarches simples et efficaces (éco-gestes, relamping et optimisation des installations chauffage et climatisation par exemple).

Fabrice DOITEAUX, Directeur Patrimoine Bureaux de Sofidy

Exemples de réalisation

Réhabilitation totale d'une tour de bureaux emblématique à Villeneuve d'Ascq

La réhabilitation totale d'un immeuble emblématique de bureaux en structure béton à Villeneuve d'Ascq illustre parfaitement la stratégie de Sofidy pour promouvoir un immobilier durable.

Le projet conserve la structure du bâtiment existant, limitant ainsi l'usage de nouveaux matériaux de construction et les émissions de gaz à effet de serre du chantier. Pour la phase d'usage, le bâtiment vise une diminution de 50 % de la consommation d'énergie et de 25 % des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la certification environnementale BREEAM-in-Use « Very Good ».

Avec un rooftop végétalisé, des plateaux modulables selon les besoins des locataires, des espaces de convivialité et de services, la promotion des mobilités douces, le bâtiment répond également aux nouvelles attentes des entreprises et de leurs collaborateurs pour favoriser le bien-être au travail.



Construction exemplaire d'un bâtiment commercial à Jaux

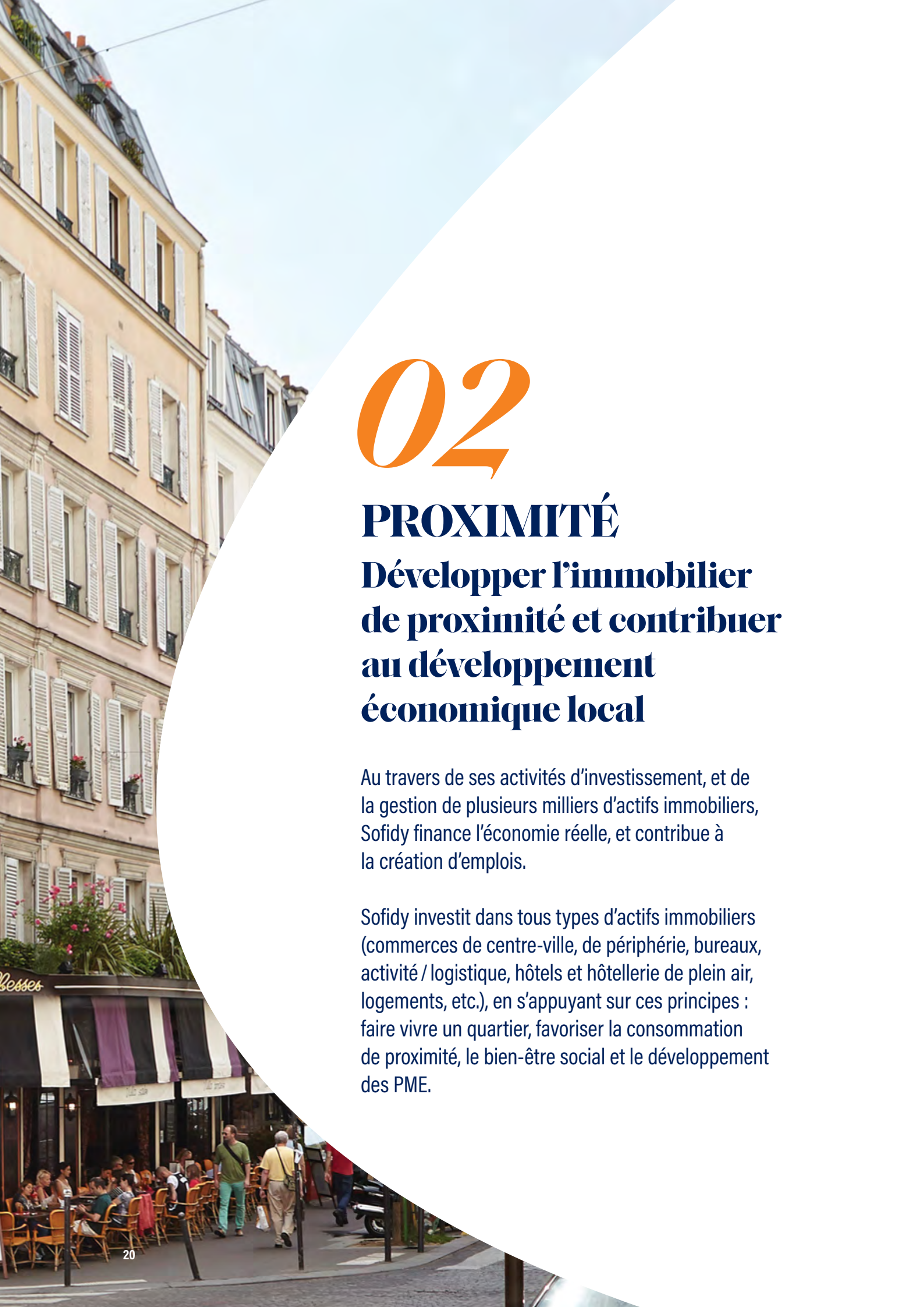
La construction d'un bâtiment de commerce à Jaux, dans l'Oise, témoigne de l'engagement de Sofidy en matière de durabilité et d'efficacité énergétique. Sur un terrain partiellement loué à Basic Fit et Delestrez, une ancienne concession automobile acquise par Sofidy en 2005 a été démolie pour faire place à un nouveau bâtiment abritant le showroom de TEREVA, distributeur national de produits sanitaires et de chauffage.

Le projet de construction a duré dix mois et a respecté des normes environnementales strictes, ce qui lui a valu la certification BREEAM de niveau « Very good » avec l'appui de Socotec Environnement. Les principales caractéristiques durables sont les suivantes :

- **Éco-conception** : la charpente en bois du bâtiment est un matériau biosourcé à faible empreinte carbone, conforme à la réglementation française sur les normes thermiques.
- **Gestion des déchets** : adhésion à la « charte chantier vert » de Sofidy axée sur la minimisation et le recyclage des déchets de construction.
- **Performance énergétique** : un certificat de performance énergétique de niveau B, avec des dispositifs visant à réduire la consommation d'énergie, tels que des éclairages LED et une isolation renforcée.

- **Préservation des sols et de la biodiversité** : la parcelle existante a été réutilisée et des joncs ont été plantés.
- **Mobilité durable** : cinq bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées pour favoriser la mobilité bas carbone.





02

PROXIMITÉ

Développer l'immobilier de proximité et contribuer au développement économique local

Au travers de ses activités d'investissement, et de la gestion de plusieurs milliers d'actifs immobiliers, Sofidy finance l'économie réelle, et contribue à la création d'emplois.

Sofidy investit dans tous types d'actifs immobiliers (commerces de centre-ville, de périphérie, bureaux, activité / logistique, hôtels et hôtellerie de plein air, logements, etc.), en s'appuyant sur ces principes : faire vivre un quartier, favoriser la consommation de proximité, le bien-être social et le développement des PME.



Sofidy place le critère de l'emplacement au cœur de sa stratégie d'investissement. Cela lui permet de gérer des actifs ancrés dans l'immobilier du quotidien, à destination du développement économique local, et des services rendus aux populations riveraines.

Guillaume ARNAUD, Président du Directoire



Environ
1500
commerces de
centres-villes gérés

1 fonds

investissant dans des
bâtiments répondant
à un fort besoin en
logement

65%

de commerces
exerçant une activité
utile ou très utile
au quotidien

+95%

des actifs de Sofidy situés à moins
de 500 mètres d'un réseau
de transport en commun

1. Contribuer au dynamisme des centres urbains

Gestionnaire d'environ 1 500 commerces de centre-ville, pour la majorité en pieds d'immeubles, Sofidy investit dans cette catégorie d'actifs depuis presque 40 ans, et entend poursuivre les investissements dans ce sens. Cela fait de Sofidy un acteur majeur du commerce de proximité en France et en Europe, et lui donne la possibilité d'agir concrètement pour la dynamisation des centres urbains et une démarche de consommation locale. En effet, ce type d'actifs favorise les commerçants et produits locaux, majoritairement indépendants. Ils sont situés dans des centres-villes et à proximité des réseaux de transports en commun.

Sofidy investit également dans des bâtiments de bureaux et résidentiels bien connectés aux transports en commun, et à taille humaine. Cela permet une dynamique sociale au sein des centres-villes, avec une majorité de clients pouvant s'y rendre à pied ou via des mobilités douces.

Par ailleurs, cela permet le développement économique local, avec des commerces qui bénéficient aux populations riveraines et créent de l'emploi, via l'activité des locataires ou indirectement dans le cadre de travaux de rénovation.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Continuer à investir dans les commerces de proximité	Actifs notamment des fonds SOFIBOUTIQUE et SOFIMMO et de la foncière SELECTIRENTE*
Contribuer au tissu économique local	Ensemble des fonds

2. Œuvrer à la diversification des commerces de proximité pour des activités utiles au quotidien

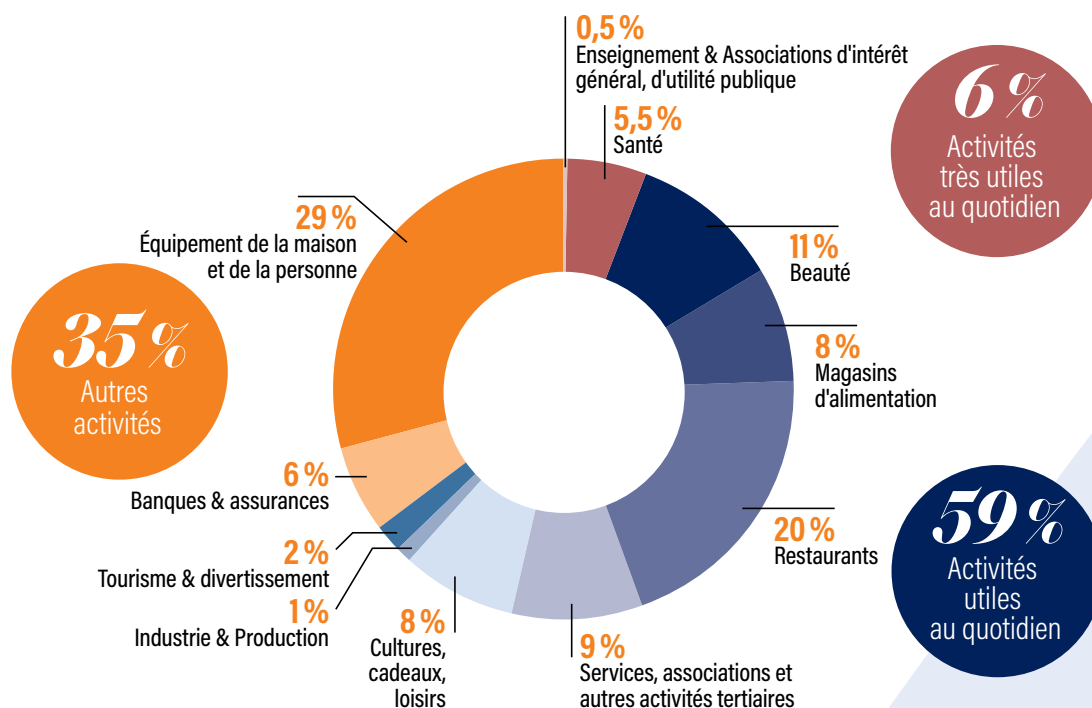
L'activité de gestionnaire immobilier de Sofidy s'inscrit donc dans un cadre social de proximité et de valorisation de la vie locale. Sofidy entend ainsi contribuer à la «ville du quart d'heure», en constituant une offre de service locale, répondant à des besoins essentiels comme se nourrir, travailler (bâtiments de bureaux), ou encore se soigner.

Dans ce sens, la diversification des commerces de proximité est essentielle pour un développement économique et social local vertueux. Cet objectif est au cœur de la stratégie de Sofidy, qui vise également à développer des activités ayant un impact positif pour les riverains et la société, et utiles au quotidien.

La définition d'activité utile au quotidien provient d'une grille d'investissement ISR (label Investissement Socialement Responsable). Sont considérées comme activités utiles au quotidien les activités dans le secteur de l'alimentation, les services à la personne, les services de proximité et les agences d'intérim. Sont considérées comme particulièrement utiles au quotidien les activités dans le secteur de la santé, de l'éducation, du bio et/ou local, les crèches, les associations d'intérêt général, les services publics et culturels ainsi que de réinsertion, de l'ESS et les ESAT.

* Les actifs détenus par la foncière SELECTIRENTE sont gérés par Sofidy en vertu d'un mandat de gestion, intégrant un volet ESG détaillé. Les objectifs ESG de la foncière SELECTIRENTE peuvent être consultés dans le document intitulé "Nos engagements de développement durables" sur le site internet : www.selectirente.com

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DE COMMERCES GÉRÉS PAR SOFIDY



ENGAGEMENTS

OBJECTIF

Continuer à œuvrer à la diversification des commerces de proximité

Par le choix des locataires, contribuer au développement d'activités utiles au quotidien

PÉRIMÈTRE

Actifs notamment des fonds SOFIBOUTIQUE et SOFIMMO et de la foncière SELECTIRENTE

Actifs notamment des fonds SOFIBOUTIQUE et SOFIMMO et de la foncière SELECTIRENTE

EXEMPLES DE COMMERCES DE PROXIMITÉ DÉTENUS PAR LES FONDS



Paris 18°
Rue des Abbesses



Paris 6°
Boulevard Saint-Germain



Lille
Rue de la Clef

3. Investir dans des quartiers répondant à un besoin fort en logement

Avec, par exemple, la création du fonds résidentiel SOLIVING, Sofidy souhaite investir dans des zones à fort besoin en logement :

- En privilégiant les zones tendues⁵ pour le logement classique ;
- En favorisant l'accès au logement pour les étudiants, les seniors ou encore les bénéficiaires du dispositif VISALE⁶.

SOLIVING entend ainsi accompagner l'acte d'habiter tout au long de la vie, de l'étudiant au senior en passant par le logement libre, intermédiaire, social ainsi que le coliving et l'hôtellerie. Cet OPCI Grand Public est labellisé ISR Immobilier, ce qui assure d'une gestion exemplaire sur les thématiques environnementales et sociales.

D'autres fonds gérés par Sofidy peuvent également investir dans ce type d'actifs.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF

Avoir au moins 50 % du patrimoine répondant à un besoin fort en logement

PÉRIMÈTRE

Actifs du fonds résidentiel SOLIVING

4. Poursuivre les investissements dans des actifs à proximité des transports

La localisation des actifs est déterminante pour que ceux-ci soient accessibles au plus grand nombre, en priorité avec des solutions de mobilités à coût et à impact carbone faibles.

Sofidy s'attache ainsi à privilégier les investissements accessibles à pied et à proximité des réseaux de transports en commun, pour s'assurer de l'ancrage territorial positif des actifs composant ses fonds.

À fin 2024, plus de 95% des actifs de Sofidy étaient situés à moins de 500 mètres d'un réseau de transport en commun.

De plus, la société de gestion est très attentive à la proximité de ses actifs à des solutions de mobilités douces alternatives tels que les stations de vélos en libre-service, ou encore les bornes de recharge pour véhicules électriques. La présence de ce type d'équipement ainsi que la connectivité aux transports en commun sont systématiquement analysées pour les nouveaux actifs proposés à l'investissement.

En phase de gestion, les solutions de mobilité douces sont étudiées au cas par cas et développées lorsque cela est pertinent.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF

Investir dans des actifs à moins de 500 m des transports en commun

Investir dans des actifs à proximité de solutions de mobilités douces

PÉRIMÈTRE

Ensemble des fonds

Ensemble des fonds

5. Logements situés en zone tendue tel que défini par le décret n°2013-392 du 10 mai 2013 pour la France, ou besoin démontré par une étude pour les autres pays d'Europe.
6. La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par Action Logement.

SOFIMAP

Sofidy a mis en place une carte interactive permettant de découvrir en détail la stratégie de proximité ainsi que les actifs détenus par ses différents fonds. Cette initiative permet aux épargnants de retrouver et de visionner les actifs immobiliers dans lesquels ils sont indirectement investis, en France et en Europe, depuis leur ordinateur, tablette ou mobile sur le site.

Rendez-vous sur notre
carte SOFIMAP pour visualiser
vos commerçants-locataires.

www.sofimap.fr



Colombes



Courbevoie

CHEZ JEANNETTE

Le projet de coliving senior de Sofidy, développé dans le cadre du fonds Soliving, propose un modèle d'habitat innovant qui répond au besoin croissant d'alternatives aux EHPAD traditionnels. Ouvertes en 2023, les deux résidences de Colombes et Courbevoie, exploitées par *Chez Jeannette*, sont destinées aux seniors d'environ 80 ans en situation de dépendance légère, qui auraient pu être placés en EHPAD.

D'une capacité de 6 à 9 résidents par maison, chaque foyer est doté d'un responsable de maison à temps plein et de deux aides-soignants à temps partiel. Le modèle de coliving constitue une option plus abordable que les EHPAD, offrant une assistance personnalisée, des soins quotidiens et un environnement participatif et communautaire. Cette formule permet aux personnes âgées de vivre dans leur propre quartier, de préserver leurs liens sociaux et leur indépendance tout en assurant leur bien-être physique et émotionnel.

SELECTIRENTE

Sofidy gère les actifs de SELECTIRENTE, foncière spécialisée en commerces de proximité⁷.

Les locataires des actifs de SELECTIRENTE visent à contribuer sensiblement aux centres-villes et à la société.

Cette contribution de l'activité des locataires à la distribution de biens et services essentiels et au dynamisme économique local (culture, éducation, alimentaire, etc.) est un critère prioritaire dans la politique d'investissement et de gestion pour SELECTIRENTE et Sofidy.

La foncière compte 6 % de locataires dans le secteur de la santé et de l'aide à la personne, 12 % de magasins alimentaires contributeurs ou particulièrement contributeurs, ainsi que 14 % de commerçants offrant des services de proximité et 19 % de restaurants, brasseries et cafés. À noter que certains locataires sont par ailleurs engagés auprès de leurs consommateurs à travers leur activité comme les commerçants spécialisés dans la seconde main, les artisans créateurs et les commerces bios ou en direct des producteurs.



[CLIQUEZ ICI](#)

7. Les actifs détenus par la foncière SELECTIRENTE sont gérés par Sofidy en vertu d'un mandat de gestion, intégrant un volet ESG détaillé. Les objectifs ESG de la foncière SELECTIRENTE peuvent être consultés dans le document intitulé "Nos engagements de développement durables" sur le site internet : www.selectirente.com



03

ÉPARGNANTS ET PARTENAIRES

Travailler pour nos clients et avec nos partenaires au quotidien

Sofidy porte une attention particulière à la transparence et à la communication sur les sujets financiers et extra-financiers avec ses épargnants.

En outre, la réalisation d'actions à impact positif sur l'environnement ou la société n'est possible qu'en travaillant au quotidien avec nos partenaires.

C'est pourquoi, Sofidy s'engage dans une démarche ESG aussi avec ses différentes parties prenantes.



Nous sommes convaincus de la nécessité d'agir en tant qu'investisseur responsable. Gestion de conviction et vision de long terme constituent les principes clés de notre approche au service de l'épargne de nos clients. La performance extra-financière devient une tendance profonde de nos métiers, et contribue à une performance durable créatrice de valeur pour nos clients.

Jean-Marc PETER, Directeur Général



UNE DÉMARCHE ESG INTÉGRÉE À NOS ÉCHANGES AVEC NOS CLIENTS ET PARTENAIRES



Épargnants

- Démarche de développement durable sur 100 % des fonds Sofidy
- Transparence de la démarche
- Dématérialisation de la documentation



Partenaires immobiliers

- Charte fournisseur responsable
- Politique de vote ESG & politique d'engagement actionnarial
- Clause ESG dans les mandats de Property Management & charte chantier pour les entreprises de travaux



Partenaires Commerciaux

- Charte distributeur responsable
- Communication sur la démarche ESG des fonds



Locataires

- Éco-guide & partage des bonnes pratiques
- Annexe environnementale aux baux

1. Épargnants

Sofidy souhaite que sa démarche de développement durable soit claire et accessible pour ses épargnants. C'est pourquoi elle a formalisé ce document, et reporte l'évolution de la stratégie ESG dans les rapports annuels de chacun de ses fonds gérés.

Pour attester de la qualité de la gestion de ses fonds et actifs sur les critères ESG, Sofidy utilise également des labels ou des certifications.

En 2025, la société de gestion comprend :

- 23 actifs certifiés sur des critères environnementaux ;
- 4 fonds labellisés ISR (label d'État Français pour l'investissement Socialement Responsable) ;
- 1 fonds OPCVM labellisé Luxflag ESG ;
- 100 % de fonds avec une démarche de développement durable (labellisés et/ou Article 8 avec un objectif de durabilité au sens de la réglementation SFDR).

Les objectifs ESG de chaque fonds sont décrits p.46 et 47.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Avoir une démarche de développement durable pour 100 % des fonds gérés	100 % des fonds ouverts à la commercialisation
Communiquer annuellement sur la démarche ESG de chaque fonds	100 % des fonds ouverts à la commercialisation

2. Partenaires commerciaux

Les distributeurs et partenaires commerciaux de Sofidy sont également associés à cette démarche.

Sofidy a établi à ce titre une charte « distributeur responsable » annexée aux principaux contrats de commercialisation et distribution afin d'exprimer les attentes de la société de gestion et de les inciter à une meilleure prise en compte des enjeux ESG. La société de gestion effectue également des communications régulières sur la politique

de développement durable de ses fonds auprès de ses partenaires commerciaux, pour une bonne présentation aux clients finaux. En particulier, les informations en termes de développement durable précisées dans le cadre de la loi MiFID 2⁸ sont intégrées et renseignées pour chaque fonds géré par Sofidy dans la documentation réglementaire dédiée (Notes d'information, Prospectus).

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Transmettre une charte distributeur responsable à tous les nouveaux partenaires commerciaux	100 % des fonds ouverts à la commercialisation
Communiquer clairement auprès des partenaires commerciaux sur la démarche ESG de chaque fonds pour une bonne intégration lors des choix des épargnants en matière de préférence de durabilité	100 % des fonds ouverts à la commercialisation

3. Partenaires immobiliers

Les partenaires immobiliers de Sofidy sont également associés à la démarche de développement durable de Sofidy : asset et property managers, syndicats de copropriétés, intervenants techniques...

Sofidy a établi à ce titre une charte « fournisseur responsable » annexée aux principaux contrats (contrats de gestion technique, de maintenance...) afin d'exprimer les attentes de la société de gestion et de les inciter à une meilleure prise en compte des enjeux ESG.

En plus de la charte fournisseur responsable, Sofidy impose, dans ses relations avec ses gestionnaires d'immeuble, la mise en place de la démarche ESG en renforçant ses mandats/contrats avec des clauses ESG.

Sofidy réalise également des Comités ESG avec les property managers. Cette initiative s'articule autour d'un échange à minima annuel avec les property managers qui gèrent les actifs en portefeuille afin de partager les attentes de la société de gestion en matière d'ESG, de communiquer la performance extra-financière de chaque actif géré et d'identifier les actions à mettre en œuvre sur les actifs dans

le cadre de l'approche « Best in progress ». Par ailleurs, Sofidy a défini une politique de vote aux assemblées générales de copropriétés, de manière à promouvoir la démarche de progrès mise en place sur ses actifs.

Ainsi, Sofidy s'engage à répondre favorablement aux principales résolutions visant :

- une amélioration de l'empreinte environnementale du bâtiment ;
- à renforcer le bien-être, la sécurité des locataires, les mobilités douces ;
- ou encore à permettre un travail conjoint des locataires, du syndic et des propriétaires, dans un objectif de progrès sur les thématiques environnementales et sociétales de l'actif.

Enfin, Sofidy a défini une politique d'engagement actionnariale pour ses fonds OPCVM et OPCI, consultable sur le site internet de Sofidy.



CLIQUEZ ICI

8. La directive européenne MiFID 2 (Markets in Financial Instruments Directive) vise à renforcer la protection des investisseurs et la transparence sur les produits financiers.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Diffuser une charte fournisseur responsable et intégrer des clauses ESG dans les contrats	Dès que possible, à destination des partenaires immobiliers
Suivre la politique de vote ESG définie par la société de gestion	Actifs immobiliers pour 100 % des fonds gérés
Suivre la politique d'engagement actionnarial définie par la société de gestion	Actifs financiers pour 100 % des fonds gérés

4. Locataires

Afin d'associer les locataires des actifs immobiliers à sa démarche ESG, Sofidy a établi un guide de bonnes pratiques environnementales « Éco-guide locataire » afin de promouvoir les gestes quotidiens écoresponsables et de permettre de réaliser des économies d'énergie, de gérer et réduire les déchets, d'appliquer une utilisation sobre de la ressource en eau, de protéger et préserver la biodiversité, grâce à la mobilisation des occupants.

Sofidy intègre également dans ses nouveaux baux un article incitant le locataire et le bailleur à conjuguer leurs efforts afin d'améliorer les performances environnementales de l'immeuble loué. Ces dispositions prévoient un échange des données relatives aux consommations d'énergie, d'eau, aux émissions de gaz à effet de serre de l'immeuble, et un engagement des parties à introduire la prise en compte d'une dimension environnementale dans le choix des aménagements et équipements des locaux,



ou à leur mode de gestion, afin d'opter pour les solutions les plus performantes.

Par ailleurs, Sofidy applique la politique d'exclusion définie par le Groupe Tikehau Capital (cf. p.35). Les locataires impliqués dans les activités listées ne peuvent être retenus.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Transmettre des éco-guides aux locataires des actifs	100% des actifs en gestion
Intégrer une annexe environnementale dans les nouveaux baux	100 % des nouveaux baux signés

Politique d'engagement des parties prenantes

Pour plus d'informations sur la démarche ESG de Sofidy avec ses parties prenantes, notre Politique d'engagement des parties prenantes est consultable ci-dessous :

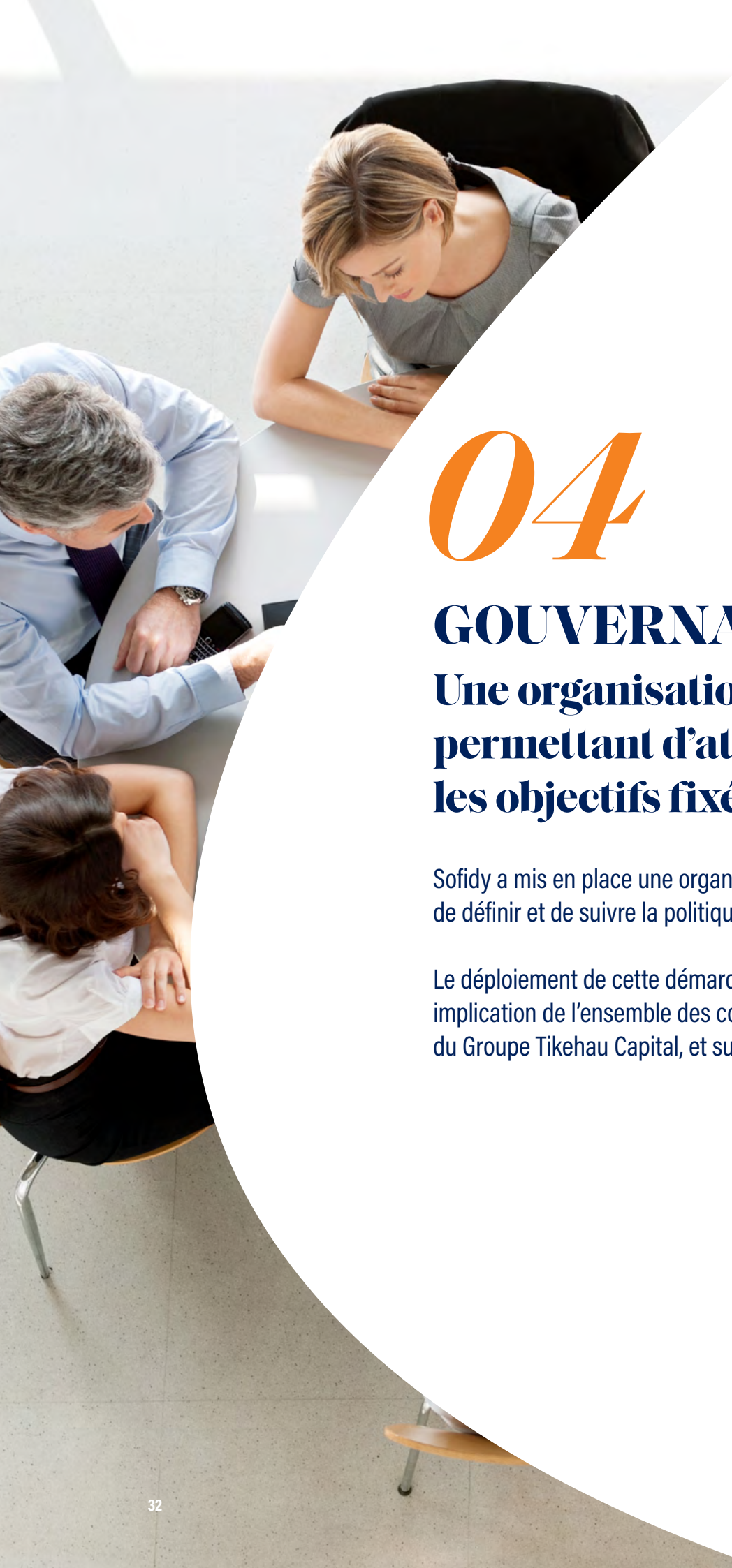


Notre partenariat avec EcoTree

Sofidy propose aux associés des fonds gérés d'opter pour la dématérialisation des convocations aux Assemblées Générales ainsi que de l'intégralité des documents périodiques et réglementaires. La dématérialisation contribue ainsi à réduire le nombre de documents imprimés et par conséquent l'impact carbone et environnemental lié. Sofidy s'engage à reverser 1€ pour tout associé ayant dématérialisé ces documents, à un organisme de protection de l'environnement.

Dans ce cadre, Sofidy a conclu depuis 2021 un partenariat avec EcoTree, et a financé l'achat de plus de 2800 arbres dans des forêts françaises : en Ardèche, dans la Meuse et dans la Nièvre. EcoTree intègre des forestiers et des écologues, permettant de gérer durablement ses forêts. Sofidy participe ainsi, grâce à l'engagement de ses associés, à capter du carbone et à promouvoir la biodiversité localement.



A high-angle photograph of three business professionals (two men and one woman) sitting around a white table, looking at documents. The image is partially obscured by a large white diagonal shape that contains the text.

04

GOUVERNANCE

Une organisation permettant d'atteindre les objectifs fixés

Sofidy a mis en place une organisation interne permettant de définir et de suivre la politique ESG de la société.

Le déploiement de cette démarche s'appuie sur la forte implication de l'ensemble des collaborateurs de Sofidy et du Groupe Tikehau Capital, et sur une gouvernance dédiée.



Associer les collaborateurs à notre démarche, leur permettre d'expérimenter sur les différents sujets et porter au sein de l'entreprise nos engagements ESG en fait un sujet partagé; la puissance du collectif permet une prise de conscience et des actions à tous les niveaux.

Anne MELLIER, Directrice des Ressources Humaines



***1 comité
ESG mensuel,***

comprenant la direction
générale de Sofidy
et un représentant de
Tikehau Capital

Indexation

d'une partie
du salaire des collaborateurs
sur des objectifs ESG

***1 politique
RH***

en adéquation avec
les valeurs de développement
durable portées par Sofidy

100 %

des collaborateurs
formés en continu
aux sujets ESG

100 %

des actifs analysés selon des
critères ESG en phase
d'investissement

1. Une démarche de développement durable intégrée à tous les métiers de la société

Une organisation dédiée à la démarche ESG de Sofidy

Tous les niveaux hiérarchiques sont impliqués dans le déploiement de la politique ESG de Sofidy : il s'agit d'une démarche transversale qui touche l'intégralité de nos activités.

Au niveau du Groupe Tikehau Capital, le Comité de gouvernance et de développement durable assiste le Conseil de surveillance pour examiner les principaux engagements et orientations de la politique du Groupe en matière de durabilité, et suivre leur déploiement. Un Comité d'orientation stratégique du développement durable pilote et structure la stratégie de durabilité du Groupe et définit les exclusions, ainsi que les autres politiques en matière de durabilité. Un directeur expert en développement durable a été nommé au sein de chaque ligne métier et, avec le support d'analystes ESG, ces derniers travaillent aux côtés des équipes pour assurer la proximité, l'agilité, le perfectionnement et l'intégration des critères de durabilité tout au long de la vie des investissements.

Sofidy a également créé un comité ESG, qui comprend notamment la Direction Générale, afin de définir et promouvoir la politique ESG dans le cadre de ses activités.

Le comité ESG de Sofidy a notamment pour missions :

- D'analyser et de mettre en place des propositions et solutions relatives aux problématiques ESG actuelles et futures, ainsi que de permettre à la société d'améliorer ses performances en la matière ;
- De définir la politique ESG et de contrôler sa mise en œuvre à tous les niveaux de la société ;
- De s'assurer que les engagements ESG de la société sont respectés.

Le comité ESG de Sofidy a créé des groupes de travail qui ont pour objectif de piloter, d'animer et d'intégrer la stratégie ESG au sein des différents services opérationnels : l'amélioration du patrimoine au regard des critères ESG, la labellisation et la démarche ESG des fonds, ou encore la politique ESG au sein de la Société de Gestion.

Des collaborateurs pleinement impliqués dans la démarche

Les collaborateurs de Sofidy prennent en compte les critères ESG au quotidien dans leur métier : analyse à l'investissement, plans d'actions d'amélioration en gestion...

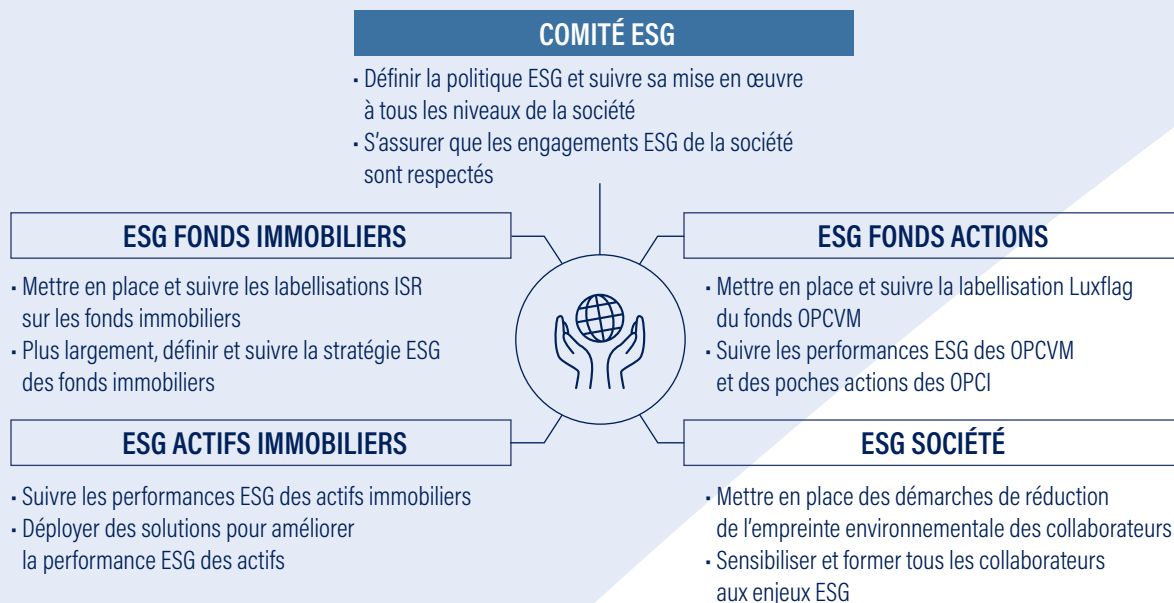
Pour assurer la montée en compétences de chacun sur ces thématiques, des formations régulières sont organisées. Il peut s'agir de formations généralistes sur le climat par exemple (100% des collaborateurs sont formés à la « Fresque du Climat »), ou encore de formations

métiers spécifiques sur des sujets opérationnels comme la réglementation durable, le label ISR ou l'impact de l'immobilier sur la biodiversité et les actions pour protéger celle-ci.

Par ailleurs, une partie de la rémunération de l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion est indexée sur des critères ESG depuis 2021. Cela permet d'assurer une performance opérationnelle sur ces sujets.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Tenir un comité ESG mensuel comprenant des représentants métiers et la direction générale de Sofidy	Société de gestion
Formation continue des collaborateurs sur les sujets ESG	Tous les collaborateurs de Sofidy
Indexation d'une partie du salaire des collaborateurs sur des objectifs ESG	Tous les collaborateurs de Sofidy



2. Analyse ESG à l'investissement

100 % des nouveaux actifs de Sofidy font l'objet d'une analyse ESG détaillée en phase d'investissement. Celle-ci prend en compte des critères prioritaires définis par la société sur les thématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance.

En particulier, les éléments suivants sont analysés :

- La politique d'exclusion définie par le Groupe Tikehau Capital et appliquée par Sofidy. Celle-ci couvre des secteurs dont les impacts négatifs pour l'environnement ou la société ont été démontrés. À la date de publication de cette charte, cinq activités sont exclues de l'univers d'investissement du Groupe : les armes controversées - la prostitution et la pornographie - les énergies fossiles (hydrocarbures conventionnels et non conventionnels) dépassant certains seuils - le tabac - l'huile de palme.

- Les critères définis dans le cadre de la politique ISR de la société de gestion, intégrant les risques de durabilité ;
- L'adéquation de l'actif avec les objectifs de durabilité définis pour chaque fonds dans le cadre de la démarche SFDR ;
- L'absence d'impact négatif sur les autres critères environnementaux définis par la réglementation SFDR (prise en compte des Principales Incidences Négatives). En particulier, sont exclus des nouveaux investissements les actifs immobiliers impliqués dans l'extraction, le stockage ou le transport d'énergie fossiles, et les actifs avec un DPE F ou G ne pouvant pas faire l'objet d'un plan d'actions d'amélioration.

Pour les actifs financiers, une analyse spécifique est réalisée, en lien avec la stratégie ESG des fonds (cf. p 42).

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Analyser les actifs proposés à l'investissement selon des critères ESG	100 % des actifs
Suivre une politique d'exclusion pour les secteurs à impact négatif	100 % des actifs

3. Suivi et actions ESG en gestion

Sofidy utilise un cadre de gestion pour évaluer et suivre la performance extra-financière de ses actifs. Celui-ci intègre :

- Le label ISR, avec une démarche Best-in-Progress pour ses actifs immobiliers.
- La réglementation SFDR, classant les fonds selon la prise en compte des enjeux ESG (Article 6, 8 ou 9).

Depuis 2022, 100 % des fonds de Sofidy ont une démarche de durabilité : label ISR/Luxflag et/ou Article 8 avec un objectif de durabilité au sens de la réglementation SFDR (cf. p. 46). Cela signifie que la société de gestion s'engage

à suivre la performance ESG des actifs composant ses fonds, à définir des objectifs de durabilité⁹, et à reporter de manière annuelle sur les performances extra-financières. Les spécificités de chaque fonds sont prises en compte via une pondération différente des critères ISR et des objectifs spécifiques aux typologies d'actifs présentes dans les fonds.

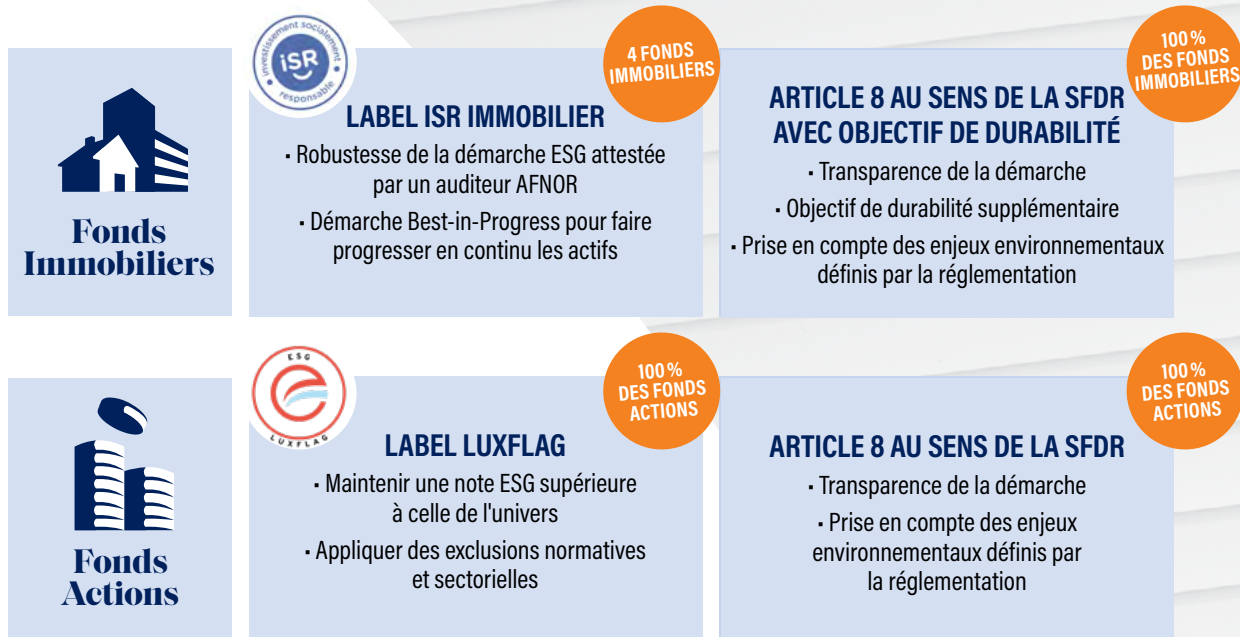
Les équipes de gestion de Sofidy travaillent au quotidien pour suivre ces critères sur les actifs, et mettre en œuvre des actions permettant de progresser dans l'atteinte des objectifs de durabilité fixés.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Suivre les indicateurs ESG en gestion	Ensemble des fonds
Mettre en place des actions permettant d'atteindre les objectifs de durabilité des fonds	Ensemble des fonds

9. La définition d'un objectif de durabilité tel que défini par le règlement SFDR est consultable ici : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/ALL/?uri=CELEX%3A32019R2088>

CADRES DE GESTION UTILISÉS PAR SOFIDY



Par ailleurs, à travers ses équipes conformité et contrôle interne, la sensibilisation et la formation de tous les collaborateurs, Sofidy met en œuvre des dispositifs de maîtrise des risques concernant notamment la prévention

des conflits d'intérêts, la lutte anticorruption, la prévention du blanchiment d'argent ou du financement du terrorisme, la protection des données personnelles et la prévention des risques de cyber sécurité.

4. Application de la démarche ESG à la vie interne de l'entreprise

Sofidy est convaincue que l'intégration des enjeux ESG dans la vie interne de l'entreprise est une clé de réussite dans la mise en œuvre de cette stratégie ambitieuse. Ainsi, la société de gestion valorise la participation active de tous les collaborateurs à travers plusieurs dispositifs et actions internes :

- Des modules de formation permettent à chaque collaborateur de monter en compétence sur les enjeux ESG (cf. p. 34).
- Une politique de bonnes pratiques est en place sur l'ensemble des bureaux de la société pour réduire l'empreinte carbone via notamment la dématérialisation, le tri sélectif ou encore la réduction des plastiques à usage unique.
- Sofidy mène une politique interne active pour augmenter la parité dans les équipes de management et faire de la diversité un vecteur de croissance.
- Sofidy veille à ce que ses collaborateurs puissent concilier vie professionnelle et personnelle.
- La société de gestion s'engage au sein du tissu économique et social d'Évry, qui est le lieu du siège social et le premier bassin de recrutement de la société. Sofidy développe par exemple une politique d'apprentissage et de stages en accord avec des collèges, lycées et différents instituts d'enseignement supérieur du département de l'Essonne.

ENGAGEMENTS

OBJECTIF	PÉRIMÈTRE
Intégrer les enjeux ESG dans les métiers au quotidien : formations régulières, et prise en compte dans les objectifs individuels.	Société de gestion
Diffuser les bonnes pratiques environnementales et sociales dans la vie interne de l'entreprise	Société de gestion
Avoir une politique RH intégrant les enjeux sociaux (en particulier diversité et bien-être au travail)	Société de gestion

SOFIDY S'ENGAGE POUR LA PARITÉ

Sofidy a signé en 2023 la charte d'engagement en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes dans les entreprises et les organisations du secteur. La société s'engage ainsi à poursuivre les efforts réalisés en matière de promotion des femmes, notamment dans le management et aux postes de direction, à continuer à réduire les écarts de salaires entre hommes et femmes à poste égal, ou encore à encourager les prises de parole publiques par des femmes. L'index d'égalité Femmes/Hommes est en progression de 3 points depuis 2023, notamment grâce à la réduction des écarts de salaire femmes/hommes, en dédiant des enveloppes spécifiques lors des campagnes d'augmentations.



Sofidy a également soutenu la création d'un réseau féminin Sofid'elles, qui développe des initiatives pour faire progresser la parité au sein de l'entreprise.

Un programme de formation à destination de tous les salariés a été déployé afin de sensibiliser à la parité et la diversité.

*Score de l'index de l'égalité Femmes/Hommes en 2024 chez Sofidy.

05

Les fonds de Sofidy labellisés



Sofidy a obtenu le label ISR (Investissement Socialement Responsable), label d'état impliquant un audit annuel rigoureux, pour quatre de ses fonds.

Le fonds SOFIDY SÉLECTION 1 a par ailleurs obtenu le label Luxflag ESG.



L'obtention de ces labels traduit l'engagement de Sofidy dans une stratégie d'investissement et de gestion responsable. Ils témoignent de la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance au sein de tous les métiers, et pour l'ensemble des actifs présents dans les portefeuilles de ces fonds.

Début 2025, Sofidy a renouvelé le label ISR pour trois fonds immobiliers existants et a obtenu le label pour le fonds SOFIDYNAMIC.



Fonds immobiliers

BEST-IN-PROGRESS

SOFIDYNAMIC
SCPI DIVERSIFIÉE
EUROPE HIGH YIELD



SOFIDY
EUROPE INVEST
SCPI THÉMATIQUE
EUROPE



SOFIDY
PIERRE EUROPE
OPCI DIVERSIFIÉ
FRANCE ET EUROPE



*Atténuer le changement climatique & Réduire l'impact sur la biodiversité et les écosystèmes
Assurer aux locataires l'accès aux mobilités durables & Garantir l'accès à des services diversifiés
Intégrer les parties prenantes dans la démarche ESG & Améliorer la résilience des bâtiments face au changement climatique*

SOLIVING
OPCI THÉMATIQUE
RÉSIDENTIEL EUROPE



*Garantir aux locataires l'accès à une bonne qualité du logement
Répondre à un fort besoin en logement*



Fonds actions

SOFIDY
SELECTION 1
FCP
L'IMMOBILIER EUROPÉEN



*Analyser 100% du portefeuille selon les stratégies et standards ESG reconnus par LuxFLAG
Poursuivre activement un dialogue ESG avec les entreprises*

Le fonds SOFIDY SÉLECTION 1, article 8 au sens de la réglementation SFDR et labellisé LuxFLAG ESG, a pour objectif de maintenir une note ESG moyenne pondérée supérieure à celle de son univers, tout en respectant les différentes contraintes qui lui sont imposées (exclusions normatives et sectorielles, risque ESG, couverture des valeurs en portefeuille).

Les fonds immobiliers ont une approche Best-in-Progress : ils s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des performances extra-financières des actifs.

Chaque fonds a des objectifs ESG spécifiques, selon la classe d'actifs dans laquelle il investit. Les objectifs ainsi que les méthodologies d'analyse utilisées sont disponibles dans les codes de transparence ISR, consultables à cette adresse, dans la documentation associée à chaque fonds :

www.sofidy.com/solutions



Le suivi de la démarche ISR de ces fonds est par ailleurs publié annuellement dans les rapports annuels des fonds concernés.



LUXFLAG ESG FONDS ACTIONS : SÉLECTION DES ENTREPRISES LES PLUS VERTUEUSES



Nous avons obtenu, le 1^{er} avril 2025 le label LuxFLAG ESG, qui nous permet de poursuivre notre démarche volontaire d'engagement actionnarial avec les émetteurs en portefeuille.

Laurent SAINT AUBIN, Directeur de la Gestion Actions

► Approche de SOFIDY SÉLECTION 1

Un fonds actions dédié aux foncières cotées et labellisé LuxFLAG ESG

Sofidy gère un fonds actions thématique, SOFIDY SÉLECTION 1, dont l'objectif est d'investir dans des actions du secteur immobilier, principalement européennes, en conciliant performance financière et prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Les valeurs ciblées par SOFIDY SÉLECTION 1 sont, par ordre de priorité, les suivantes :

- Les sociétés foncières cotées européennes ;
- Les sociétés opérant dans le secteur immobilier : notamment les sociétés de services immobiliers, les promoteurs et les sociétés du secteur du BTP ;
- Les sociétés prestataires ou sous-traitantes pour le secteur immobilier ;
- Les sociétés d'autres secteurs mais dont les performances peuvent être fortement liées au secteur immobilier : notamment distribution, infrastructures, hôtellerie, loisirs.

Le fonds délivre performance financière, tout en intégrant une approche extra-financière ambitieuse.

Ainsi, SOFIDY SÉLECTION 1 applique des exclusions normatives et sectorielles en cohérence avec la politique d'exclusion du Groupe Tikehau Capital. Les entreprises présentant un risque ESG élevé, défini par un score S&P inférieur ou égal à 10 sont également exclues.

Par ailleurs, un univers ESG spécifique, centré sur les actions immobilières européennes, est constitué à partir des données S&P. L'objectif du fonds est de maintenir une note ESG moyenne pondérée du portefeuille supérieur à celle de cet univers de référence. Au moins 90 % des titres en portefeuille (hors trésorerie) doivent disposer d'une notation ESG.

Le fonds mène également une politique active d'engagement actionnarial, incluant le dialogue avec les émetteurs, l'exercice des droits de vote et le suivi des controverses, avec l'appui du prestataire externe ISS.



Plus d'informations sur la Politique d'engagement actionnarial est disponible ci-dessous.

CLIQUEZ ICI





ISR IMMOBILIER TERTIAIRE ET RÉSIDENTIEL : UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE



Quatre fonds de la gamme sont labellisés ISR immobilier : SOLIVING, SOFIDYNAMIC, SOFIDY PIERRE EUROPE et SOFIDY EUROPE INVEST. L'obtention et le maintien de ce label attestent des actions concrètes mises en œuvre sur les actifs pour diminuer leur impact environnemental dans le temps, et faire progresser la prise en compte des enjeux sociaux et de gouvernance dans leur gestion, par exemple en impliquant les locataires et les fournisseurs.

Paul MISSEREY, Directeur Financier

► Approche des fonds labellisés ISR immobilier

Quatre fonds de la gamme proposée par Sofidy sont labellisés ISR immobilier. Ce label atteste de l'intégration d'une démarche d'immobilier durable dans la stratégie d'investissement et dans la gestion des actifs du fonds.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte sur l'ensemble des actifs, dans une démarche d'amélioration continue des pratiques de développement durable.

L'intégration de cette démarche ISR se structure autour d'objectifs pour chacun des piliers suivants :

 E ENVIRONNEMENT	 S SOCIAL	 G GOVERNANCE
Performance énergétique, énergies renouvelables et émissions de gaz à effet de serre des bâtiments, gestion de l'eau, préservation de la biodiversité • Atténuer le changement climatique • Réduire l'impact sur la biodiversité et les écosystèmes	Mobilité, services proposés et accessibilité, santé/sécurité, confort/bien-être des occupants, impact territorial positif • Assurer aux locataires l'accès aux mobilités durables • Garantir aux locataires l'accès à des services diversifiés Le fonds SoLiving a également ces deux objectifs sociaux. • Garantir aux locataires l'accès à une bonne qualité du logement • Répondre à un fort besoin en logement	Résilience face au changement climatique, relations avec les parties prenantes, achats responsables et certifications • Intégrer les parties prenantes dans la démarche ESG • Améliorer la résilience des bâtiments face au changement climatique

Les fonds labellisés développent ainsi une démarche dite « Best-in-Progress », visant une amélioration continue de la performance extra-financière de ses actifs dans le temps.

A large, leafy green tree stands in a modern urban setting. In the background, a glass-fronted building is visible. The scene is captured from a low angle, looking up at the tree and the building. The image is partially obscured by a large white curved shape that contains the text.

06

Une démarche de développement durable pour 100 % des fonds Sofidy

Au-delà des labels ESG décrits précédemment, Sofidy a souhaité étendre sa démarche de développement durable à l'ensemble de ses fonds.

Elle s'est appuyée sur la réglementation européenne SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), mise en place depuis 2021 par l'Union Européenne pour promouvoir une plus grande transparence des fonds en termes de performance extra-financière.



La performance énergétique de l'intégralité du patrimoine est monitorée afin de suivre la trajectoire de décarbonation.

L'optimisation de l'exploitation des bâtiments est un objectif prioritaire, et l'identification des actions complémentaires permet leur programmation dans des plans de travaux pluriannuels.

Anthony CLIER, Directeur Adjoint de l'Asset Management,
en charge de la Direction Technique et Environnementale



Dans ce cadre, Sofidy classe 100 % de ses fonds en « Article 8 » au sens de la SFDR. Cela signifie que la société de gestion s'engage, pour chacun de ses fonds, sur les éléments décrits ci-dessous.

De plus, chacun de ses fonds a un objectif de durabilité :

- Au sens du label Luxflag pour le fonds actions ;
- Au sens de la réglementation SFDR, et du label ISR le cas échéant, pour les fonds immobiliers.

CADRE GÉNÉRAL, POUR 100 % DES FONDS IMMOBILIERS DE SOFIDY

Sofidy s'engage, pour chacun de ses fonds immobiliers, sur les éléments suivants.

Promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales :

Ces caractéristiques sont spécifiques à chaque fonds. Il peut s'agir par exemple des consommations d'énergie des bâtiments, ou encore de la proportion de commerces de proximité composant le fonds.

Définir un objectif de durabilité permettant d'avoir une contribution positive significative sur la société ou l'environnement :

Ces objectifs sont spécifiques à chaque fonds. Ils sont décrits ci-après.

Ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux définis par la réglementation :

Sofidy s'engage pour le compte des fonds gérés à ne pas réaliser de nouvel investissement dans :

- Des actifs impliqués dans l'extraction, le stockage, le transport ou la manufacture de produits fossiles ;

- Des actifs ayant un DPE G ou F, pour lesquels un plan d'action d'amélioration ne peut être réalisé.

Seront également suivies de manière annuelle a minima, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des bâtiments.

Reporter de manière annuelle sur la performance extra-financière :

Chaque fonds de Sofidy fait l'objet d'un reporting annuel sur sa démarche de durabilité. Les rapports liés à la démarche SFDR sont publiés annuellement.

Plus de détail sur la stratégie de développement durable des fonds est disponible et dans les rapports annuels de chaque fonds, disponible à cette adresse : www.sofidy.com/solutions



100 % DES FONDS DE SOFIDY INTÈGRENT UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif environnemental pour les fonds immobiliers

IMMORENTE
SCPI DIVERSIFIÉE
LA RÉFÉRENCE DES SCPI



**SOFIDY
PIERRE EUROPE**
OPCI DIVERSIFIÉ
FRANCE ET EUROPE



EFIMMO 1
SCPI THÉMATIQUE
BUREAUX



**SOFIDY
EUROPE INVEST**
SCPI THÉMATIQUE
EUROPE



SOFIDYNAMIC
SCPI DIVERSIFIÉE
EUROPE HIGH YIELD



SOFIPIERRE
SCPI THÉMATIQUE
IMMOBILIER COMMERCIAL



Limiter l'empreinte environnementale des bâtiments

Pour les actifs de plus de 1 000 m² :

Énergies renouvelables : acheter de l'électricité d'origine renouvelable sur la part des consommations énergétiques sur lesquelles le fonds est décisionnaire.

OU

Biodiversité : avoir réalisé un diagnostic écologique et mettre en œuvre la majorité des recommandations, ou avoir un plan d'action en cours de déploiement.

ET

Réduction des consommations énergétiques et décarbonation.

Travailler sur une trajectoire de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES associées à l'horizon 2030 :

- Atteindre les objectifs DEET¹⁰ tels que définis par la réglementation française ou ;
- Être aligné sur une trajectoire de décarbonation reconnue (type CRREM¹¹) ou ;
- Avoir un plan d'action permettant l'atteinte de cet objectif 2030.

SOFIPRIME
SCPI THÉMATIQUE
BEAUX QUARTIERS PARISIENS



35% minimum du patrimoine chauffé à l'électricité ou au chauffage urbain (c'est-à-dire sans énergie fossile), sur les équipements de chauffage individuels accessibles, à horizon 2030, ou d'avoir un plan d'action définissant les moyens de remplacement de ces équipements.

10. Le Dispositif Éco Énergie Tertiaire, ou Décret Tertiaire, est une réglementation française applicable à tous les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m².

Ces derniers ont l'obligation de reporter leurs consommations énergétiques annuelles, et de les réduire de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040, puis 60 % d'ici 2050.

11. Carbon Risk Real Estate Monitor.

Objectif social pour les fonds immobiliers

SOFIBOUTIQUE
SCPI THÉMATIQUE
COMMERCES DE PROXIMITÉ



Promouvoir le commerce de proximité

Au moins 60 % d'investissements dans des commerces de proximité.

SOFIMMO
OPPCI THÉMATIQUE
RÉGIONS COMMERCES



Répondre à un fort besoin en logement

Au moins 50 % du patrimoine répondant à un besoin fort en logement.

SOLIVING
OPCI THÉMATIQUE
RÉSIDENTIEL EUROPE



Objectif pour les fonds de fonds

SOFIDY
CONVCTIONS IMMOBILIÈRES
SC-UNITÉ DE COMPTE
DIVERSIFICATION IMMOBILIÈRE



Investir dans des fonds et actifs durables

Actifs immobiliers : limiter l'empreinte environnementale des bâtiments (voir p. 46).

Titres financiers : investir dans des fonds Article 8 avec un objectif de durabilité ou Article 9 (25 % minimum d'actifs durables).

MEILLEURIMMO
SC-UNITÉ DE COMPTE
DIVERSIFICATION IMMOBILIÈRE



Actifs immobiliers : actifs certifiés BREEAM In-Use Very Good minimum ou actifs ayant une amélioration du score ESG utilisant une grille d'évaluation.

Objectif pour les fonds actions

SOFIDY
SELECTION 1
FCP
L'IMMOBILIER EUROPÉEN



Investir dans des sociétés soucieuses des enjeux sociaux et environnementaux.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FONDS

Fonds	Stratégie SFDR	Objectif ESG principal	Labellisation
EFIMMO 1	Article 8 avec un objectif de durabilité	Limiter l'empreinte environnementale des bâtiments	
IMMORENTE			
SOFIDY EUROPE INVEST			
SOFIDY PIERRE EUROPE			
SOFIPIERRE			
SOFIPRIME			
SOFIDYNAMIC			
SOLIVING		Répondre à un fort besoin en logement	
SOFIMMO		Promouvoir le commerce de proximité	
SOFIBOUTIQUE			
SOFIDY CONVICTIONS IMMOBILIÈRES		Investir dans des fonds durables	
MEILLEURIMMO			
SOFIDY SÉLECTION 1	Article 8	Investir dans des sociétés soucieuses des enjeux sociaux et environnementaux	

AVERTISSEMENT

Document non contractuel. Ce document est produit par Sofidy à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, une recommandation d'investissement ou un conseil en investissement, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit. Ce document n'est en outre pas destiné à être distribué à, ou utilisé par, des personnes physiques ou des entités qui seraient ressortissantes ou auraient leur résidence ou leur siège dans un état où sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Ce document n'est ainsi pas destiné à l'usage des résidents des États-Unis d'Amérique et des « US Persons », telle que l'expression est définie par la « réglementation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du ou des OPC décrits dans ce document.

Dans cette charte ESG, Sofidy a fait ses meilleurs efforts pour donner dans un langage clair et compréhensible des informations actualisées réputées exactes et fiables par la Société de gestion, afin de permettre aux investisseurs et épargnants de mieux comprendre la prise en compte des enjeux ESG dans la ou les politiques d'investissement des fonds décrits dans ce document. Toutefois, la responsabilité de Sofidy ne saurait être engagée par une prise de décision sur la seule base de ces informations. En effet, les informations, opinions et évaluations contenues dans ce document reflètent les convictions de Sofidy au moment de sa publication et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Ce document est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Document d'Informations Clés et au Prospectus ou à la Note d'information du fonds, avant de prendre toute décision d'investissement. Le DIC, le Prospectus ou la Note d'information en vigueur, les statuts le cas échéant et les documents périodiques sont sur le site internet de Sofidy (www.sofidy.com) et/ou sur demande. En cas de doute sur l'adéquation d'un fonds présenté par rapport à vos objectifs d'investissements et votre profil de risque, veuillez contacter votre conseiller.

Reproduction interdite sans accord exprès de Sofidy. Les logos et marques des sociétés citées sont utilisés à des fins d'illustration et demeurent la propriété exclusive de chaque titulaire.

Sofidy SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - 91080 Évry-Courcouronnes
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 - Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com - Photos non contractuelles ne préjugent pas des investissements futurs.





Le futur, responsable

Crédits photos :
Sylvain Bardin, iStock, Shutterstock.



SOFIDY SAS | Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n°GP07000042 |
338 826 332 RCS Évry | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR 03 338 826 332 |
303, square des Champs Élysées - 91080 Évry-Courcouronnes | Tél. : 01 69 87 02 00 | Fax : 01 69 87 02 01 |
E-mail : sofidy@sofidy.com | Sofidy est une filiale de Tikehau Capital.

sofidy.com | ÉPARGNE | INVESTISSEMENT | GESTION IMMOBILIÈRE | FUND MANAGEMENT | GESTION PRIVÉE | FINANCEMENT